Emploi et Développement social Canada
Employment and Social Development Canada

Organisez votre propre discussion sur le Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones

Cette trousse d'outils a été créée pour vous aider à organiser vos propres discussions et d'aider à élaborer le Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones (AGJEA). La trousse comprend des éléments dont vous pourriez vous servir pour planifier vos discussions, de même que pour réunir et soumettre les résultats. Nous espérons que ces outils vous aideront à personnaliser vos discussions afin qu'elles répondent à vos besoins.

Cette trousse d'outils comprend :

- Guide de discussion
- Modèle de réponse

Après votre discussion, nous vous invitons à transmettre les résultats à **NC-IELCC-AGJEA-GD@hrsdc-rhdcc.gc.ca**. Dans votre courriel, indiquez si vous consentez à ce que vos résultats soient affichés publiquement. Si vous n'y consentez pas, vos résultats seront tout de même considérés lors de l'élaboration du Cadre d'AGJEA.

Dites ce que vous pensez, exprimez vos idées et prenez part au processus de consultation!

En participant à cette consultation, vous reconnaissez avoir lu l'**énoncé de confidentialité**, le comprendre et l'accepter. Toutefois, vos résultats ne seront pas publiés sans votre consentement.

SSD-187-05-17

Canada

Introduction

Le gouvernement du Canada croit fermement que tous les enfants canadiens méritent une chance réelle et égale de réussir et que l'apprentissage et la garde des jeunes enfants procurent des bases solides pour un avenir prometteur. Nous comprenons qu'avoir accès à des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de grande qualité, culturellement adaptés, abordables, souples et pleinement inclusifs est essentiel pour les familles et les enfants autochtones.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à discuter avec les organisations et les parents autochtones pour déterminer la meilleure approche à adopter pour fournir des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de grande qualité aux enfants et aux familles autochtones. Ce que nous entendrons dans le cadre de ces discussions nous orientera dans l'élaboration d'un cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones, lequel guidera les investissements et programmes fédéraux à venir. Ce cadre sera distinct du Cadre fédéral-provincial-territorial d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et sera parallèle à celui-ci. Il sera fondé sur les cultures et les besoins uniques des Premières Nations, des Inuits et des Métis du Canada.

Les principes clés derrière l'élaboration de ce cadre sont les suivants :

- Élaboration concertée et partenariat;
- Dialogue complet et inclusif;
- Adaptation et démarche axée sur les résultats;
- Démarche centrée sur les familles.

Ces principes clés sont ancrés dans les recommandations faites par la Commission royale sur les peuples autochtones, la Commission de vérité et de réconciliation et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Qu'entendons-nous par apprentissage et garde des jeunes enfants?

L'apprentissage des jeunes enfants peut comprendre un éventail d'activités conçues pour soutenir le développement et l'apprentissage des jeunes enfants, généralement entre 0 et 6 ans. Ces activités ont pour objectif de soutenir le développement langagier, émotionnel et intellectuel. Ces activités peuvent être réalisées à la maison, dans un centre préscolaire ou une garderie éducative ou encore dans une garderie ou un service de garde. La garde

Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) : Les services et programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones (AGJEA) devraient être ancrés dans leur identité en tant qu'Autochtones. Tous les enfants autochtones, quel que soit leur statut ou lieu de résidence, devraient avoir accès à une éducation dynamique et culturellement adaptée dès leur tout jeune âge.

Commission de vérité et de réconciliation (CVR) : Les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones doivent travailler de concert pour élaborer, pour les familles autochtones, des programmes d'éducation de la petite enfance qui soient culturellement adaptés.

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) : Les peuples autochtones ont le droit d'établir et de contrôler leurs propres systèmes et établissements scolaires où l'enseignement est dispensé dans leur propre langue, d'une manière adaptée à leurs méthodes culturelles d'enseignement et d'apprentissage.

des jeunes enfants consiste à prendre soin des enfants, généralement de la naissance jusqu'à l'âge de 12 ou 13 ans. Un service de garde, un gardien ou une gardienne ou un autre type de fournisseur assume cette responsabilité.

Qu'entendons-nous par cadre?

Un cadre est une politique écrite décrivant une vision commune. Ce Cadre d'AGJEA présentera une approche pour l'avenir des services d'AGJEA, fondée sur les cultures et les besoins uniques des Premières Nations, des Inuits et des Métis du Canada. L'élaboration de ce Cadre sera basée sur les commentaires des partenaires, des organisations, des collectivités et des familles. Ce Cadre a pour objectif d'orienter les prochaines approches des programmes et des investissements, de définir des priorités et de proposer des actions à court, moyen et long terme.

Pourquoi mettre l'accent sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants?

Les premières années de la vie d'une personne sont les années les plus déterminantes pour le développement du cerveau, étant donné que la croissance la plus importante du cerveau survient pendant cette période. Les expériences d'un enfant pendant ces premières années sont d'une importance cruciale en raison de leur incidence déterminante sur l'identité de l'enfant et sur sa santé et son bien-être tout au long de sa vie. La petite enfance est aussi le meilleur moment pour apprendre une langue puisque les jeunes enfants peuvent absorber de l'information plus rapidement qu'à toute autre étape de leur vie. Enfin, pour les enfants autochtones, les premières années constituent une étape importante de la vie sur le plan de la culture et de l'identité; la Commission royale sur les peuples autochtones a décrit la petite enfance comme étant le fondement sur lequel l'identité, la conscience de sa propre valeur, l'intellect et les forces reposent.

Comment le gouvernement du Canada soutient-il aujourd'hui l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones?

Le gouvernement finance un vaste éventail de programmes et de services qui soutiennent les enfants et les familles autochtones. Certains programmes et services sont axés sur la santé prénatale et périnatale et la santé maternelle, alors que d'autres offrent un soutien aux parents et aux familles. Voici certains des programmes fédéraux en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones :

- Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves (PAPAR), administré par Santé Canada;
- Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques (PAPACUN), administré par l'Agence de santé publique du Canada;
- L'Initiative de services de garde pour les Premières Nations et les Inuits (ISGPNI), administrée par Emploi et Développement social Canada.

Qui voulons-nous entendre et que voulons-nous savoir?

Nous voulons connaître la vision des membres de la famille, des collectivités, des éducateurs de la petite enfance, des jeunes, des Aînés, des experts et des dirigeants en ce qui concerne l'apprentissage et la garde des jeunes enfants pour les enfants et les familles autochtones afin de pouvoir faire fond sur ce qui fonctionne aujourd'hui et améliorer ce qui ne fonctionne pas.

Vos opinions, vos idées et vos observations sur la manière d'opérer un changement positif aideront à façonner un cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones qui reflétera une vision commune avec des objectifs partagés (tout en reconnaissant les différences culturelles), les résultats souhaités et les mesures concrètes qui permettront d'assurer aux enfants et aux familles autochtones le départ qu'ils méritent.

Le gouvernement du Canada s'engage à travailler en partenariat avec les peuples autochtones pour élaborer conjointement ce cadre. Au cours de l'année à venir, nous solliciterons un vaste éventail de voix pour :

- cerner les forces, les difficultés et les occasions au moyen d'une mobilisation et d'un dialogue;
- discuter des besoins et des priorités des collectivités;
- élaborer des principes et des objectifs significatifs pour le cadre;
- établir les priorités pour une action soutenue à court, moyen et long termes.

Cette initiative abordera aussi trois programmes fédéraux d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones (ISGPNI, PAPAR, PAPACUN), afin de mieux comprendre ce qui fonctionne bien et ce qui peut être amélioré. Ils font partie d'une plus grande suite de programmes d'éducation et de santé, tels que l'éducation à la maternelle sur les réserves, sous la responsabilité des Premières Nations et financée par Affaires autochtones et du Nord Canada. Des commentaires dans le cadre de cette consultation sur les façons dont ces programmes peuvent mieux se complémenter afin d'améliorer la santé, l'éducation et le bien-être des enfants et des familles autochtones sont les bienvenus.

Comment utiliserons-nous vos commentaires?

Vos commentaires serviront à éclairer l'élaboration d'un cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones qui répondra aux besoins des enfants et des familles autochtones. Au fur et à mesure que la consultation progresse, vous pouvez connaître les nouvelles en visitant la page web **Canada.ca/apprentissage-jeunes-enfants-autochtones**.

QUESTIONS DE DISCUSSION

Ces questions de discussion visent à vous aider à formuler des commentaires et peuvent servir de point de départ pour votre propre dialogue. Vous pouvez personnaliser les questions en fonction des circonstances qui vous sont propres, ou encore ajouter des questions ou en supprimer.

THÈME 1

Besoins en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE)

1. À quels programmes ou services d'AGJE avez-vous accès dans votre région?
2. Y a-t-il un programme ou un service auquel vous (ou les gens de votre collectivité) aimeriez avoir accès, sans le pouvoir?
   a) Le cas échéant, pour quelle raison ne pouvez-vous pas actuellement accéder à ce programme ou ce service?
3. Quels sont les éléments les plus importants des programmes ou des services d'AGJE? Comment définiriez-vous l'expression « de qualité » dans ce contexte?
4. Quels éléments les programmes d'AGJE doivent-ils comprendre ou prendre en considération pour être culturellement adaptés à votre famille ou votre collectivité (p. ex. l'apprentissage de la langue, la participation des Aînés ou des gardiens du savoir, les aliments et l'artisanat traditionnels, l'enseignement en plein air, la participation des parents et de la famille, etc.)?

THÈME 2

Réussites et pratiques prometteuses

1. Pouvez-vous donner des exemples d'un programme ou d'un service d'AGJE fructueux?
2. De quelle façon pouvons-nous mesurer le succès des programmes et des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants?
3. Comment faire pour nous assurer que ces mesures sont utiles aux collectivités autochtones?

THÈME 3

Programmes fédéraux actuels – Forces, avantages et points à améliorer

1. Quels sont certains des avantages des programmes, services et mesures de soutien (ISGPNI, PAPAR, PAPACUN) qui sont offerts dans votre collectivité? Qu'est-ce qui fonctionne bien?
2. Que pensez-vous nécessaire pour améliorer ou développer ces programmes?
3. Quels sont certains des principaux obstacles à ces programmes, services et mesures de soutien?
4. Quels sont les trois principaux points à améliorer?

THÈME 4

Planifier pour l'avenir de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants

1. Quelle est votre vision pour les enfants et les familles autochtones? Quels sont vos espoirs et vos rêves pour vos enfants?
2. Quelles sont les choses les plus importantes que les enfants devraient apprendre ou dont ils devraient faire l'expérience dans le cadre des programmes et services d'AGJE?
3. Quelles sont les choses les plus importantes que les parents et les fournisseurs de soins pourraient apprendre ou tirer des programmes et services d'AGJE?
4. À l'avenir, quel rôle les collectivités autochtones, le gouvernement fédéral et d'autres partenaires devraient-ils jouer dans la conception et la prestation des programmes et services d'AGJE et dans la surveillance des résultats de ces programmes et services?

GLOSSAIRE – TERMES CLÉS

Pour vous aider à formuler vos commentaires, nous avons inclus quelques définitions des termes clés et des questions de discussion.

Abordable	Tient compte de la capacité des parents et des fournisseurs de soins de payer pour les services.
Apprentissage des jeunes enfants	Les programmes d'apprentissage des jeunes enfants (généralement de la naissance à l'âge de 5 ou 6 ans) sont conçus pour soutenir le développement (p. ex. le développement social, émotionnel, intellectuel et physique, le développement de la parole et du langage) et l'apprentissage de l'enfant. Les programmes sont généralement fondés sur un programme d'études et offerts dans des endroits tels que des centres préscolaires, des garderies éducatives et des garderies de jour.
Besoins spéciaux	Besoins nécessitant des ressources supplémentaires à celles normalement requises pour soutenir un développement sain. Il peut s'agir d'enfants qui ont besoin de ressources supplémentaires en raison de talents exceptionnels, de difficultés physiques, sensorielles ou cognitives ou de difficultés en matière d'apprentissage, de problèmes de santé mentale ou de problèmes liés à des facteurs sociaux, culturels, linguistiques ou familiaux.
Culturellement adapté/ pertinent	Décrit un programme qui reflète et soutient des identités autochtones fortes et positives qui sont ancrées dans les connaissances traditionnelles, la culture et la langue des participants.
De qualité	Peut se rapporter à des améliorations à la formation, au rapport enfants-fournisseur de soins et à la taille du groupe, aux salaires et avantages sociaux, au recrutement et au maintien en poste, à l'environnement physique, à la santé et la sécurité et au milieu d'apprentissage.
Développement de la petite enfance	Se rapporte à la croissance d'une personne de la naissance à l'âge de 6 ans. Il décrit le développement global de l'enfant et comprend le développement physique, social, émotionnel, cognitif et langagier.
Flexible	Se rapporte à une initiative qui favorise le développement des jeunes enfants et qui soutient les parents et les fournisseurs de soins afin qu'ils puissent travailler, suivre une formation ou aller à l'école, notamment en offrant davantage de locaux d'AGJE, des heures prolongées et des heures de fonctionnement flexibles.
Garde d'enfants	Garde d'un ou de plusieurs enfants, généralement de la naissance jusqu'à l'âge de 12 ou 13 ans, par une garderie, une gardienne ou un autre fournisseur. Les programmes ou services de garde d'enfants permettent aux parents et aux fournisseurs de soins de travailler, de suivre une formation ou d'aller à l'école. Bon nombre de programmes de garde comportent des éléments d'*apprentissage des jeunes enfants*.
Global	Peut se rapporter à un programme, un service ou une approche qui tient compte de la culture, de la langue et des traditions autochtones, qui reconnaît l'importance de l'apprentissage toute la vie durant ou qui reconnaît les liens entre l'apprentissage et le bien-être sociétal, économique et environnemental.

Inclusif	Qui tient compte des besoins des enfants ayant des capacités différentes et des antécédents culturels et linguistiques différents.
Initiative de services de garde pour les Premières Nations et les Inuits	L'Initiative de services de garde pour les Premières Nations et les Inuits d'Emploi et Développement social Canada soutient les collectivités des Premières Nations et des Inuits dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de garde de jeunes enfants conçus pour répondre à leurs besoins locaux et régionaux.
Maternelle	Peut aussi figurer sous *apprentissage des jeunes enfants*, mais fait généralement partie du système scolaire formel. Dans certaines provinces et certains territoires, la maternelle est offerte aux enfants âgés de 4 ans (alors parfois appelée prématernelle) et de 5 ans.
Peuple autochtone	Comme défini dans la *Loi constitutionnelle de 1982* comme étant un des peuples autochtones du Canada – Premières Nations, Métis et Inuits.
Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques (PAPACUN)	Le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques de l'Agence de la santé du Canada finance les organismes communautaires autochtones pour contribuer à l'élaboration de programmes favorisant le développement sain des enfants autochtones d'âge préscolaire. Le PAPACUN gravite autour de six composantes : culture et langue autochtones, éducation et maturité scolaire, promotion de la santé, nutrition, soutien social et participation des parents.
Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves (PAPAR)	Le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves de Santé Canada soutient les stratégies de développement de la petite enfance conçues et gérées par les collectivités des Premières Nations. Le PAPAR gravite autour de six éléments : l'éducation, la promotion de la santé, la culture et la langue, la nutrition, l'aide sociale et l'engagement parental et familial.

Comment faire connaître mes opinions au gouvernement du Canada?

Vous pouvez remplir le guide de réponse ou utiliser un autre format qui vous convient mieux. Vous pouvez envoyer vos réponses à **NC-IELCC-AGJEA-GD@hrsdc-rhdcc.gc.ca**, ou par la poste au

Secrétariat de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants autochtones
Emploi et Développement social Canada
140, promenade du Portage, phase IV
3e étage, Arrêt postal 305
Gatineau (Québec) K1A 0J9

MODÈLE DE RÉPONSE

Apprentissage et garde des jeunes enfants

Jour, Mois, Année_____

Heure de début – Heure de fin _____

Ville, Province ou Territoire _____

Participants (facultatif)

Titre, collectivité ou organisation (s'il y a lieu)

1. (Nom)_____
2. (Nom)_____
3. (Nom)_____
4. (Nom)_____
5. (Nom)_____
6. (Nom)_____
7. (Nom)_____
8. (Nom)_____
9. (Nom)_____
10. (Nom)_____

Thèmes clés

Veuillez résumer tous les points de vue discutés.

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Conseils utiles

- Toutes les questions sont facultatives. Si vous le souhaitez, vous pouvez personnaliser les questions en fonction des circonstances qui vous sont propres, ou encore ajouter des questions ou en supprimer.
- Fournissez des résumés de la discussion sous forme de puces plutôt que mot à mot.
- Ne rattachez pas chaque commentaire aux participants (c'est-à-dire par leur nom ou celui de leur organisation). Résumez plutôt les commentaires du groupe tout entier.
- Assurez-vous que les participants savent qu'en prenant part à la discussion, ils reconnaissent avoir lu l'**énoncé de confidentialité**, le comprendre et l'accepter. Toutefois, vos résultats ne seront pas publiés sans votre consentement.

THÈME 1

Besoins en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE)

Questions :

1. À quels programmes ou services d'AGJE avez-vous accès dans votre région?
2. Y a-t-il un programme ou un service auquel vous (ou les gens de votre collectivité) aimeriez avoir accès, sans le pouvoir?
   a) Le cas échéant, pour quelle raison ne pouvez-vous pas actuellement accéder à ce programme ou ce service?
3. Quels sont les éléments les plus importants des programmes ou des services d'AGJE? Comment définiriez-vous l'expression « de qualité » dans ce contexte?
4. Quels éléments les programmes d'AGJE doivent-ils comprendre ou prendre en considération pour être culturellement adaptés à votre famille ou votre collectivité (p. ex. l'apprentissage de la langue, la participation des Aînés ou des gardiens du savoir, les aliments et l'artisanat traditionnels, l'enseignement en plein air, la participation des parents et de la famille, etc.)?

Résumé de la discussion sur le thème nº 1

_____

_____

_____

_____

THÈME 2

Réussites et pratiques prometteuses

Questions :

1. Pouvez-vous donner des exemples d'un programme ou d'un service d'AGJE fructueux?
2. De quelle façon pouvons-nous mesurer le succès des programmes et des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants?
3. Comment faire pour nous assurer que ces mesures sont utiles aux collectivités autochtones?

Résumé de la discussion sur le thème nº 2

_____

_____

_____

_____

THÈME 3

Programmes fédéraux actuels – Forces, avantages et points à améliorer

Questions :

1. Quels sont certains des avantages des programmes, services et mesures de soutien (ISGPNI, PAPAR, PAPACUN) qui sont offerts dans votre collectivité? Qu'est-ce qui fonctionne bien?
2. Que pensez-vous nécessaire pour améliorer ou développer ces programmes?
3. Quels sont certains des principaux obstacles à ces programmes, services et mesures de soutien?
4. Quels sont les trois principaux points à améliorer?

Résumé de la discussion sur le thème nº 3

THÈME 4

Planifier pour l'avenir de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants

Questions :

1. Quelle est votre vision pour les enfants et les familles autochtones? Quels sont vos espoirs et vos rêves pour vos enfants?
2. Quelles sont les choses les plus importantes que les enfants devraient apprendre ou dont ils devraient faire l'expérience dans le cadre des programmes et services d'AGJE?
3. Quelles sont les choses les plus importantes que les parents et les fournisseurs de soins pourraient apprendre ou tirer des programmes et services d'AGJE?
4. À l'avenir, quel rôle les collectivités autochtones, le gouvernement fédéral et d'autres partenaires devraient-ils jouer dans la conception et la prestation des programmes et services d'AGJE et dans la surveillance des résultats de ces programmes et services?

Résumé de la discussion sur le thème nº 4

Notes prises par :

(Prénom et nom de famille) _____

(Numéro de téléphone)_____

(Adresse de courriel) _____

Indiquez les renseignements suivants en inscrivant un X à côté de vos réponses.

Consentez-vous à ce que vos résultats soient affichés publiquement? Si vous refusez, vos résultats seront tout de même pris en compte dans l'élaboration du Cadre d'AGJEA.

- ☐ Je **consens** à ce que mes résultats soient affichés publiquement.
- ☐ Je **ne consens pas** à ce que mes commentaires soient affichés publiquement.

Si vous consentez, indiquez si vous désirez que votre nom ou celui de votre groupe soit associé à vos commentaires. Si vous sélectionnez « Non », aucun de vos noms ne sera associé à vos commentaires.

- ☐ Oui, j'aimerais que mon nom et celui de mon groupe soient associés à mes commentaires.
- ☐ Non, je n'aimerais pas que mon nom et celui de mon groupe soient associés à mes commentaires.

Comment aimeriez-vous que votre nom soit mentionné?

_____

Comment aimeriez-vous que le nom de votre groupe soit mentionné?

_____

Veuillez prendre note de ce qui suit :

- les noms des participants de moins de 18 ans ne seront pas mentionnés;
- ne pas répondre à cette question signifie automatiquement que votre nom et celui de votre collectivité ou de votre organisation ne seront pas associés à vos commentaires.

Où se trouve votre collectivité ou votre organisation?
(cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- ☐ Alberta
- ☐ Colombie-Britannique
- ☐ Manitoba
- ☐ Nouveau-Brunswick
- ☐ Terre-Neuve-et-Labrador
- ☐ Territoires du Nord-Ouest
- ☐ Nouvelle-Écosse
- ☐ Nunavut
- ☐ Ontario
- ☐ Île-du-Prince-Édouard
- ☐ Québec
- ☐ Saskatchewan
- ☐ Yukon
- ☐ Je préfère ne pas répondre

Quel(s) groupe(s) votre collectivité ou votre organisation représente-t-elle?
(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- ☐ Premières Nations
- ☐ Inuit
- ☐ Métis
- ☐ Non-Autochtones
- ☐ Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

Veuillez envoyer vos commentaires à **NC-IELCC-AGJEA-GD@hrsdc-rhdcc.gc.ca** ou vous pouvez également fournir vos commentaires via notre sondage en ligne. Pour de plus amples renseignments, visitez **Canada.ca/apprentissage-jeunes-enfants-autochtones**.

Merci d'avoir organisé cette discussion et d'avoir exprimé votre opinion!

Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones – Trousse à outils

Vous pouvez télécharger cette publication en ligne sur le site **canada.ca/publicentre-EDSC**

Ce document est aussi offert sur demande en médias substituts (gros caractères, braille, audio sur cassette, audio sur DC, fichiers de texte sur disquette, fichiers de texte sur DC ou DAISY) en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un téléscripteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2017

Pour des renseignements sur les droits de reproduction : **droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca**

PDF
Nº de cat. : Em12-28/2017F-PDF
ISBN : 978-0-660-08561-6

EDSC
Nº de cat. : SSD-187-05-17